

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 65 du 23 janvier 1952

n° 65

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
23 janvier 1952

Numéro JO  
n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro  
1 mars 1952

### TEXTE INTÉGRAL

M. Perot (Pierre), inspecteur de 2e classe du cadre métropolitain des Contributions directes, en service détaché à la Côte Française des Somalis, est mis à la disposition du Chef du Service des Contributions directes pour compter du 21 janvier 1952, date de son arrivée à Djibouti.